

Le nouveau pays vaudois

Kevin Grangier : « Avec l'UDC ce fut l'évidence »

Entretien avec le nouveau
secrétaire général de l'UDC Vaud

Pages 2-3



Les sans-papiers dans le canton de Vaud

Le député Claude-Alain Voiblet s'interroge sur
l'influence des sans-papiers dans la stratégie
d'intégration du canton de Vaud.

Page 5

ÉCOLE

La guerre des langues

Page 4

Kevin Grangier : « Avec l'UDC ce fut l'évidence »

A la conquête des futures élections, le parti se dote d'un homme au tempérament de leader. Le nouveau Secrétaire général de l'UDC Vaud, politicien à l'aise dans son rôle, père de deux enfants, voit grandir plus que jamais son amour pour la Suisse. Porter l'étiquette « UDC », Kevin Grangier avoue en être fier. Pour en parler, il nous donne rendez-vous dans son fief, rue de la Louve, à quelques marches du Parlement vaudois. Là où députés de la ville et de la campagne se croisent et s'efforcent de gagner en visibilité.

Le Nouveau Pays Vaudois.
Comment avez-vous vécu votre enfance ?

Kevin Grangier. Très agréablement dans un village de campagne entouré de parents aimants et de deux frères cadets. Dès mon plus jeune âge, Lisette ma grand-mère maternelle, m'a fait découvrir la Suisse, son histoire, ses légendes, ses paysages. Je me disais : quand je serai grand, je défendrai tout ça.

A seize ans et demi vous avez créé les Jeunes UDC Vaud. Pourquoi cet intérêt pour l'UDC ?

Je crois que la Suisse a dessiné une croix blanche sur mon cœur. Quand j'ai compris que seule l'UDC était intéressée par développer notre pays, je n'ai pas hésité. C'était un projet fascinant ! Montrer que l'on peut être jeune et engagé, que le patriotisme n'a rien de ringard. Je me sentais porté par le vent.

Après six ans passés à l'UDC Suisse à Berne, la Romandie vous manquait ?

Quand même un peu. J'aime le pays dans son ensemble, mais on a toujours un pince-

Un entretien avec
Dany Schaer

Montrer que l'on peut être jeune et engagé, que le patriotisme n'a rien de ringard. Je me sentais porté par le vent.

ment au cœur pour la terre qui nous a vus naître.

L'UDC Vaud s'est égarée un temps dans les sables mouvants de querelles internes. Ça va mieux ?

Ce que je souhaite, c'est pouvoir canaliser les énergies et les ambitions de chacune et chacun. C'est un peu comme le sélectionneur d'une équipe de foot qui doit faire en sorte que les rôles se dynamisent grâce à une saine concurrence entre ceux qui sont sur le terrain et ceux qui veulent y entrer.

Y a-t-il un dénominateur commun entre l'UDC des villes et celle des campagnes ?

Oui, c'est l'amour de la Suisse. Nous sommes un petit pays et nous devons nous battre pour défendre nos valeurs. Que l'on soit citoyen d'un village de campagne ou de Lausanne, l'UDC est garante de cette Suisse forte.

Quelle est votre démarche pour créer la cohésion entre les sections ?

Tendre l'oreille et écouter avec humilité. C'est un engagement dans le temps qui nous permettra de construire en-

semble l'UDC Vaud de demain. Chacun de nous doit avoir le courage de se regarder dans la glace et de se demander ce qu'il peut faire de plus pour la Suisse.

Trouvez-vous le parti aussi séduisant que dans vos jeunes années ?

Chaque programme politique est animé par une certaine logique. Si on prend le temps de lire le programme de l'UDC en profondeur, on observe que l'être humain, dans sa dignité de citoyen libre, est la logique qui anime la politique de notre parti. Et en cela la philosophie de l'UDC est restée séduisante, unique et fidèle à ses principes.

Est-ce que l'on n'a pas tendance à trop minimiser l'influence des médias ?

Les gens sont submergés d'informations. Comme parti nous devons arriver à nous démarquer de ce flux perpétuel et il nous appartient de mettre en place le dispositif permettant la communication de nos objectifs. Ne pas cacher la vérité et se distinguer dans une foule d'informations est un vrai défi pour un parti politique.

Peut-on considérer que l'on

e »



« Je suis ici avec beaucoup d'humilité et beaucoup de motivation. »

photo : Dany Schaer

entre dans un optimisme souriant avant l'échéance des prochaines élections ?

J'accepte volontiers cette image et je la considère comme étant une responsabilité supplémentaire à assumer. Je suis ici avec beaucoup d'humilité et beaucoup de motivation. J'ai acquis un savoir-faire à l'UDC Suisse ainsi qu'au sein de l'armée. Nous avons rendez-vous avec l'histoire de notre pays l'année prochaine et on ne peut pas se défilier. Nous devons rester forts.

Ce métier peut être dur et cruel. Certaines conditions vous font-elles perdre vos moyens ?

J'arrive à prendre du recul et j'ai la chance d'avoir une femme, des enfants et des amis qui me permettent de me ressourcer. Je me sens dans un

La Suisse, en accordant les droits populaires, rend hommage à l'intelligence – et donc à la dignité – de chaque citoyen, c'est une vision qui reconnaît à nous tous la capacité d'être acteurs de notre propre destin.

état d'esprit très positif tout en restant conscient des difficultés. Il faudra se battre pour faire appliquer ce que le peuple a voté mais l'enjeu en vaut la peine et je profite de cet engagement avec enthousiasme. Je vis ma passion tout en sachant qu'un jour il faudra savoir passer la main et laisser la place à d'autres.

Votre paternité récente influence-t-elle votre regard sur le monde ?

Devenir père était ce que je souhaitais le plus et j'aime ce rôle. Cet état renforce mes convictions et m'ouvre l'esprit à une autre compréhension du monde.

Lorsque vous déposez votre casquette de Secrétaire général, êtes-vous sensible à la littérature ?

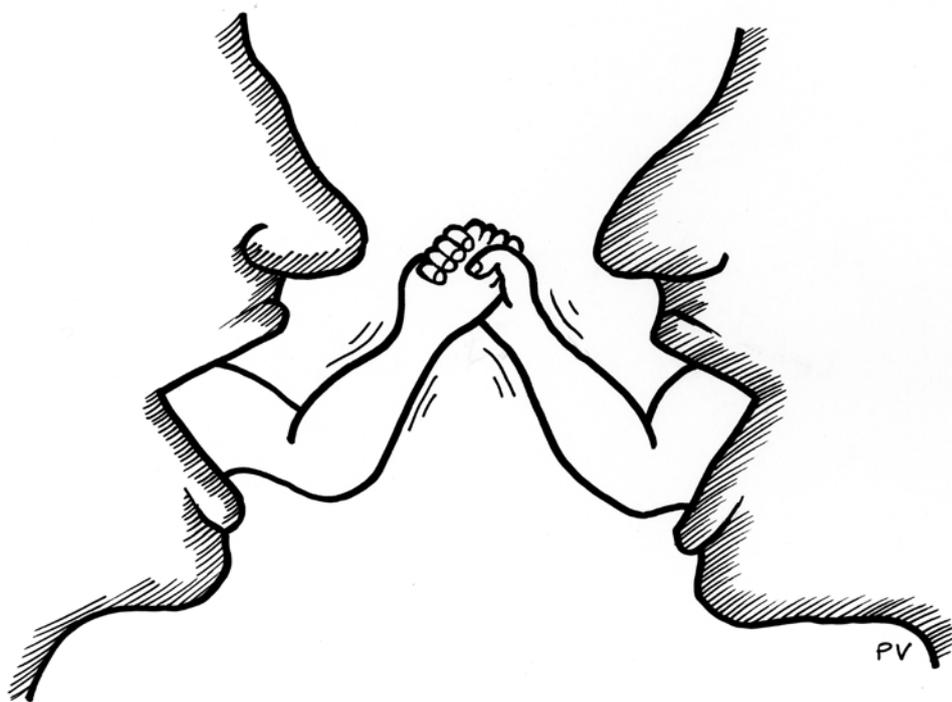
Je lis le plus possible. Actuellement je découvre un ouvrage en trois volumes sur la vie de Jésus que le pape émérite Benoît XVI a écrit. La littérature religieuse m'a toujours séduit.

A votre avis existe-t-il une culture de droite et une culture de gauche ?

Il existe une « vision » différente de la considération que l'on porte à la dignité humaine. La Suisse, en accordant les droits populaires, rend hommage à l'intelligence – et donc à la dignité – de chaque citoyen, c'est une vision qui reconnaît à nous tous la capacité d'être acteur de notre propre destin. La vision de gauche ne se reconnaît pas là. Et à mes yeux, la dignité de chacun de nous n'est pas négociable.

La guerre des langues

Quelle mouche a donc piqué les Thurgoviens et les Nidwaldiens pour qu'ils renvoient l'enseignement du français au niveau secondaire ?



Cette décision a créé en Suisse romande un tollé, et la préférence donnée à l'anglais par rapport au français y passe pour de la trahison nationale. Elle est pourtant basée sur un constat juste et courageux : l'école primaire, avec les heures de cours à sa disposition, les multiples charges auxquelles elle doit répondre, n'est pas apte à transmettre un enseignement de qualité pour deux langues étrangères. La difficulté est d'autant plus grande en Suisse alémanique que l'allemand est déjà une deuxième langue. A cela s'ajoutent des méthodes de français déstructurées et basées sur l'immersion, en totale opposition avec la réalité scolaire. Et c'est sans compter une forte présence d'enfants allophones, qui ne parlent ni allemand ni français à la maison.

Georges Pasquier, président du syndicat des enseignants romands, s'est opposé à ce qu'on avance de deux années l'enseignement de l'anglais en terre vaudoise sur un constat



Fabienne Despot

Députée et présidente de l'UDC Vaud

La conséquence la plus grave est une superficialité qui baigne l'ensemble de l'enseignement des langues.

similaire, et a conclu que les méthodes sont insatisfaisantes et que ce que l'on n'a pu faire en allemand, on ne le réussira pas en anglais.

La conséquence la plus grave est une superficialité qui baigne l'ensemble de l'enseignement des langues, et les enfants sortent de l'école obligatoirement sans une réelle maîtrise de la langue principale.

En déduire que l'école primaire doit se limiter à aborder une seule langue en sus de la langue principale est donc logique.

Il n'en reste pas moins que la décision thurgovienne et nidwaldienne place l'anglais avant le français, et donne ainsi la préférence à un apprentissage aisé d'une langue utilitaire, face à une langue difficile, bien plus éloignée, tant en sonorité que par sa structure, du dialecte suisse-allemand, et une langue à haute valeur culturelle. L'anglais passe-partout peut être acquis en deux mois

de stage. Le français et l'allemand nécessitent par contre un enseignement beaucoup plus rigoureux, une structure plus complexe, un vocabulaire plus étendu, porteurs des cultures de notre pays. Pour ces multiples raisons, leur enseignement devrait impérativement précéder celui de l'anglais.

De la décision des Thurgoviens et des Nidwaldiens, nous retiendrons qu'elle leur est propre et que le fédéralisme étant ce qu'il est, ils sont maîtres chez eux pour décider quant à la manière d'atteindre des objectifs et dans quel ordre les atteindre. Et nous retiendrons une autre excellente idée: le renforcement des séjours linguistiques. Pour le reste, la décision de donner la préférence à l'anglais est désolante et nous espérons que les Alémaniques sauront au plus vite inverser cette tendance et privilégier la deuxième langue nationale.

L'influence des sans-papiers dans la stratégie d'intégration du canton de Vaud

Le 41^{ème} numéro du journal «Intégration Info» publié par le Conseil d'Etat, annoncé comme une édition spéciale sur le programme d'intégration cantonal 2014-2017, a suscité mon intérêt.

En fait, mon intérêt résidait dans la volonté de nos institutions étatiques de «fixer des objectifs stratégiques communs et dégager des ressources substantielles» en faveur d'une politique nationale d'intégration.

Puis, mon intérêt s'est porté sur les points forts du programme d'intégration cantonal. Ce programme fait tout d'abord référence aux 32% d'étrangers que compte notre canton en mettant en évidence que l'intégration est devenue un enjeu politique et social majeur.

En analysant dans le détail, un élément frappant nous interpelle, la non-prise en compte des sans-papiers ! Alors que la stratégie cantonale d'intégration se base sur de nombreuses statistiques, elle passe sous silence la forte présence de personnes sans papiers sur le territoire cantonal.

La loi fédérale sur les étrangers – mais également la loi vaudoise sur les étrangers – offrent les outils nécessaires à l'Etat pour gérer la migration dans son ensemble, en particulier la migration illégale. Aujourd'hui notre canton compte assurément plus de 15'000 sans-papiers, certains évoquent un chiffre encore bien supérieur.

En matière de gouvernance publique, je me permets de remettre en cause une straté-



Claude-Alain
Voiblet

Député et conseiller
communal de Lausanne

*Le parlement
a préféré
renoncer à
une étude en
fermant les
yeux sur une
problématique
avérée.*



gie politique visant à améliorer l'intégration sans se préoccuper de la présence de nombreux sans-papiers. Il n'est pas possible de mettre en œuvre une stratégie pour renforcer l'intégration et de fermer les yeux sur le nombre de sans-papiers qui auront indéniablement une influence sur cette politique.

C'est ainsi que j'ai plaidé à la tribune du Grand Conseil pour que notre canton se donne les moyens de suivre l'évolution du nombre des sans-papiers, d'autant plus qu'il admet qu'il n'y a actuellement aucun outil statistique permettant d'évaluer ce facteur migratoire.

Alors que l'influence socio-économique des sans-papiers

est reconnue, il ne s'est trouvé que les élus UDC et quelques députés PLR pour soutenir une détermination dont l'objectif était d'améliorer la politique d'intégration en marge du programme d'intégration cantonale PIC 2014-2017 par l'étude d'indicateurs statistiques permettant d'apprécier l'évolution du nombre de sans-papiers dans le canton de Vaud.

Le parlement a préféré renoncer à une étude en fermant les yeux sur une problématique avérée de peur de mettre en lumière le nombre de sans-papiers et leur situation dans notre canton !

Garder notre attractivité, en favorisant fiscalement les entreprises locales

La Suisse peut se targuer de disposer d'un système d'imposition des entreprises attrayant. Depuis 1990, au niveau fédéral, les recettes fiscales générées par les entreprises ont quadruplé.

En comparaison, les recettes issues de l'impôt sur le revenu ont seulement doublé. Les entreprises internationales y sont pour beaucoup. Toutefois, en raison des évolutions survenues en droit fiscal international, une révision du système fiscal suisse est nécessaire.

Sous la pression de l'Union européenne, la Suisse doit supprimer les disparités fiscales entre les multinationales et les entreprises locales. Actuellement les entreprises locales dans notre canton paient un impôt de 22,33% sur le bénéfice, alors que les multinationales ont un régime fiscal spécial nettement moins élevé, selon certaines sources l'imposition se situe à une moyenne, selon les cas, de 10%. Cette pratique permet d'attirer de grands groupes internationaux qui génèrent beaucoup d'emplois et paient environ 90% des recettes fiscales liés aux entreprises dans notre canton.

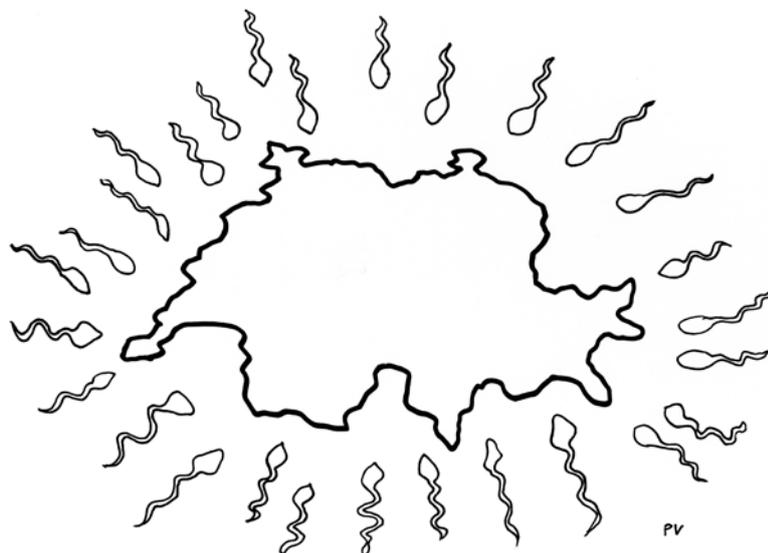
Pour supprimer ces disparités fiscales, il y a deux manières d'agir : la première consiste à mettre tout le monde à 22,33%, avec pour conséquence le départ de la plupart des multinationales, provoquant de nombreuses pertes fiscales et de nombreuses suppressions de postes. La deuxième consiste à fixer un taux moyen avec une augmentation acceptable pour garder les entreprises étrangères tout en offrant une baisse



Jean-Pierre Grin

Conseiller national

Rappelons que toutes les diminutions d'impôts favorisent la consommation et l'investissement et, par là même, permet au fisc d'encaisser de nouvelles recettes.



bienvenue pour les entreprises locales.

Le conseiller d'Etat Pascal Broulis propose un taux moyen de 13,79 % pour toutes les entreprises. Il est vital pour l'emploi et pour l'impôt que les sociétés à statut spécial restent ici.

Ce taux de 13,79 % va provoquer un manque à gagner fiscal pour notre canton d'environ 450 millions de francs. Pour l'ensemble des cantons, cette réforme III des entreprises pourrait coûter de 3 à 4 milliards. La Confédération devrait soutenir financièrement cette réforme par l'inter-

médiaire de la péréquation fédérale en compensant environ 50% des pertes fiscales des cantons. D'autre part, rappelons que toutes les diminutions d'impôts favorisent la consommation et l'investissement et, par là même, permettant au fisc d'encaisser de nouvelles recettes.

L'enjeu est donc de trouver un subtil équilibre fiscal, afin d'éviter le départ des multinationales installées en Suisse et pour en attirer de nouvelles. Ne rien faire finirait par nous coûter plus cher et compromettrait des recettes fiscales pour 5 milliards de francs.

De quoi s'agit-il ?

La réforme III de la fiscalité des entreprises est une réforme consécutive à de nouvelles normes fiscales décidées par l'OCDE que les Etats membres, dont la Suisse, doivent mettre en œuvre. Cette réforme exige que toutes les entreprises, locales, régionales, nationales et internationales soient taxées au même taux dans une région fiscale donnée. Ainsi, la réforme actuellement en traitement à Berne oblige chaque canton suisse à adapter sa pratique actuelle. Le projet du Conseil d'Etat vaudois fixe un taux unique à 13,79% sur le bénéfice de toutes les entreprises.



Pour une agriculture vaudoise sans OGM

C'est suite à la mise en consultation, par le Conseil fédéral, d'une loi visant à rendre la culture d'OGM possible que le député de Froideville Jean-François Thuillard a déposé, le 1^{er} juillet dernier, une initiative parlementaire afin que l'Etat de Vaud use de son droit d'initiative auprès de la Confédération contre la levée du moratoire sur les OGM. « Il

serait dommageable de mettre sur le marché des produits que la grande majorité des consommateurs suisses ne désire pas consommer », a déclaré Jean-François Thuillard. A Fribourg, le Conseil d'Etat vient de mettre son projet de loi en consultation. L'UDC espère que le canton de Vaud lui emboîtera le pas rapidement.

Pour protéger les citoyens vaudois des abus de l'administration américaine



La Banque cantonale vaudoise est concernée par l'accord entre la Suisse et les Etats-Unis qui prévoit la livraison d'informations sur l'identité de collaborateurs et d'anciens collaborateurs d'établissements bancaires afin de permettre aux Américains d'entamer des poursuites judi-

ciaires à leur endroit. Le député Claude-Alain Voiblet de Lausanne est intervenu au Grand Conseil pour se préoccuper du sort qui était réservé aux citoyens vaudois concernés par la divulgation de leur identité à une administration étrangère.

Après un vif débat sur la question, le Grand Conseil a approuvé à l'unanimité des mesures de soutien permettant aux citoyens vaudois concernés de pouvoir bénéficier de toute l'aide possible de la part de l'Etat de Vaud. Le Conseil d'Etat est désormais chargé de mettre ces mesures en œuvre.

Pour une protection plus efficace de la population

Le Conseil d'Etat soumettra d'ici la fin de l'année son projet de loi relatif à la réforme de la Protection civile vaudoise. Le projet soumis au parlement vise à diminuer l'effectif et la structure afin de renforcer la capacité d'actions de la PC.

Le nombre de conscrits passera de 8'000 à 6'500 personnes. La nouveauté réside dans la création d'un détachement cantonal de 180 miliciens spécialisés, directement subordonné au commandant de la PC et qui sera opérationnel dans l'heure, partout dans le canton.

car il renforce la flexibilité et la rapidité de la PC sans diminuer sa capacité à remplir sa mission.

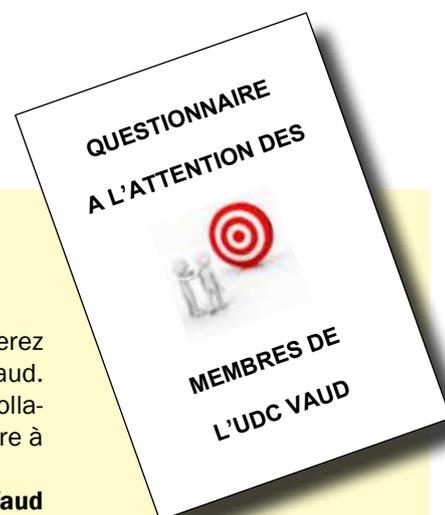
Le nombre d'entités passera de 21 à 10 dans tout le canton et

Le groupe UDC salue ce projet de loi dans son ensemble

APPEL AUX MEMBRES : Répondez au questionnaire sur les membres !

Mesdames, Messieurs, Chers membres de l'UDC, Chers Amis de la Suisse, vous trouverez joint à ce numéro de votre journal une enquête destinée à tous les membres de l'UDC Vaud. Le but de cette enquête est de permettre au secrétariat de l'UDC Vaud d'optimiser la collaboration interne de notre parti. Grâce à votre participation, nous pourrons mieux répondre à vos attentes.

Kevin Grangier, Secrétaire général UDC Vaud



BRAVO !



Le 6 août dernier, le congrès cantonal de l'UDC Vaud, réuni à Saint-Légier, a élu M. Didier Fattebert à sa vice-présidence. Âgé de 42 ans, Didier Fattebert, de Maraçon, travaille comme économiste au sein de Prométerre. Il remplace Fabienne Despot, devenue présidente cantonale.

IMPRESSUM

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Le Nouveau Pays vaudois
Rue de la Louve 1
1003 Lausanne
T 021 806 32 90
F 021 806 32 91
E secretariat@udc-vaud.ch
CCP 10-4168-3

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Le Nouveau Pays vaudois
Kevin Grangier
Rue de la Louve 1
1003 Lausanne

CONCEPTION ET RÉALISATION

POINTCOM, D.KARLEN
Agence de communication
1845 Noville
www.dkarlen.com

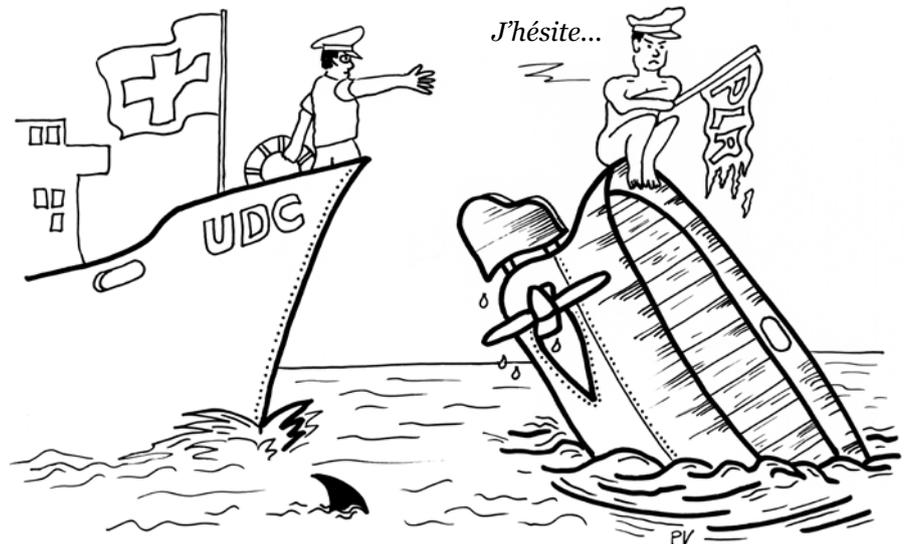
IMPRESSION

CDS imprimerie SA
1844 Villeneuve
www.cdsimprimerie.ch

TIRAGE

2'300 exemplaires

PARTI D'EN RIRE



Perdre seul

On a pu lire ces dernières semaines que malgré l'appel du pied de notre parti, le PLR ne souhaitait plus entrer en matière concernant une éventuelle alliance électorale avec l'UDC en vue des élections fédérales. Dans notre canton, la question est plus cruciale puisqu'elle se pose en regard de la proximité de ce scrutin avec les échéances communales et cantonales.

En faisant abstraction des egos et de l'arrogance de quelques-uns, le calcul demeure simple : gagner ensemble ou perdre seul. Compte tenu de l'évolution électorale de nos cousins (parfois faux-frères, selon les sujets ou les circonscriptions...), il serait malvenu de présenter la stratégie d'un bloc de droite désuni, voire déchiré, aux électrices et électeurs vaudois.

On dit que la nuit porte conseil, gare à ce que la nuit ne devienne pas éternelle...

Manifestation publique

Orateurs:
André Bugnon, Jean-Pierre Grin, Guy Parmelin

Jeudi 23 octobre 2014, 20 heures
Salle de Montolly à Gland
Rétrospectives de la session d'automne des chambres fédérales.
Entrée libre, apéritif. Nous nous réjouissons de votre visite.

Faites connaissance avec nos conseillers nationaux!

Ma maison – notre Suisse
www.udc-vaud.ch - CCP 10-4168-3

Manifestation publique

Orateur:
Ueli MAURER

Conseiller fédéral
Chef du Département de la Défense, de la Protection de la population et des Sports

Vendredi 23 janvier 2015, 20 heures, St-Prex
Les sections de Morges et de Nyon la Côte Ouest ont invité Ueli Maurer, conseiller fédéral, à l'occasion de la fête de l'indépendance vaudoise.

Inscription auprès de Thierry Dubois, Ch. des cerisiers 7, 1182 Gilly. 022 345 55 11 ou thierrydubois@bluewin.ch

Ma maison – notre Suisse
www.udc-vaud.ch - CCP 10-4168-3